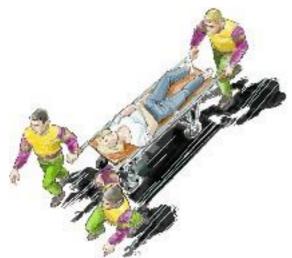


Formation Continue Premiers Secours en Equipe de niveau 2 PSE 2

-=-=-=-



Références réglementaires :

- arrêté du 24 mai 2000

PROFIL DU STAGIAIRE & PREREQUIS

Cet enseignement s'adresse à toute personne titulaire du Certificat de compétences **Premiers Secours en Equipe de niveau 2** (ou équivalent) en cours de validité.

OBJECTIFS

Actualiser, maintenir, et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020.

 Permettre d'obtenir à terme et dans le cadre du plan quinquennal la compétence "secouriste" (PSE 2) nécessaire à la bonne exécution des gestes de secours, seul ou au côté d'un équipier secouriste avec du matériel de premiers secours.

- arrêté du 14 novembre 2007 (modifié) fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement "premiers secours en équipe de niveau 2"
- arrêté du 07 août 2018 n° PSE 2 1808 A 11 de délivrance d'agrément des référentiels internes de formation et de certification
- recommandations ministérielles de la DGSCGC Fiches techniques modifiées de septembre 2019

PROGRAMME 2021

- Réactivation mémoire des programmes PSE 1 & PSE 2
- Actualisation des compétences
 - Recommandations "Covid-19" de la Direction Générale de la Sécurité Civile (DGSCGC) du 05 juin 2020
 - ➤ Les bilans (PSE 1)
 - > Surveillance de la victime (PSE 1)
 - > Aide à la prise de médicaments (PSE 1)
 - > La perte de connaissance (PSE 1)
 - > Les Intoxications
 - > Les traumatismes de la face ou de la face antérieure du cou
 - > Les immobilisation générale sur un plan dur
 - > La pose d'une attelle cervico-thoracique
 - * Ces thèmes sont abordés et évalués lors de cas concrets.

DEROULEMENT

Les connaissances requises pour l'obtention de cette attestation de formation continue sont regroupées dans un programme modulaire, progressif, intégré et sont apportées par des méthodes d'enseignement et des techniques pédagogiques actives effectuées à partir de mises en situations, questionnements, analyses, de démonstrations et d'ateliers d'apprentissage des gestes.

MOYENS

Un espace de formation dégagé et adapté permettant les exercices pratiques, notamment le relevage, le brancardage et le déploiement des matériels pédagogiques spécifiques.

INTERVENANT

Diplômé d'Etat, titulaire du certificat de compétences de "formateur aux premiers secours"

VALIDATION

L'évaluation <u>favorable</u> de l'acquisition des compétences pour les objectifs fixés est validée par la remise d'une attestation officielle d'habilitation, valable de la date de délivrance jusqu'à la prochaine formation continue et, au plus tard, le 31 décembre de l'année suivante, conformément à l'arrêté du 21 décembre 2020 et à l'instruction du 2 décembre 2019 INTE1934661J du Ministère de l'Intérieur.